

Paris, le 01 décembre 2022

8^{ème} challenge Macif Riders : 6000 € récoltés au profit de l'association ODP, Œuvre des Pupilles Orphelins et Fonds d'Entraide des Sapeurs-Pompiers de France.

MACIF
Riders



ODP
ŒUVRE DES PUPILLES
SAPEURS • POMPIERS
DE FRANCE

La communauté Macif Riders et les motards sapeurs-pompiers des Wind and Fire moto club se sont mobilisés les 29 et 30 octobre derniers à l'occasion du 8^{ème} Challenge Macif Riders. Chaque kilomètre parcouru pendant ces deux jours a été transformé en euros ⁽¹⁾. Le nombre de motards des Wind and Fire présents au départ et à l'arrivée de leur balade dominicaine, organisée le 30 octobre, a également été comptabilisé et converti en euros ⁽²⁾. Au total, près de 7 000 motards se sont mobilisés et 6 000 € seront reversés à l'association ODP, Œuvre des Pupilles Orphelins et Fonds d'Entraide des Sapeurs-Pompiers de France, pour permettre d'améliorer le quotidien des pupilles et faciliter leur scolarité.

La remise du chèque à l'ODP aura lieu le jeudi 8 décembre, dans la caserne des pompiers de Castres en présence du commandant Jean-Paul Escande, président de l'union départementale des sapeurs-pompiers du Tarn et élu au Conseil d'Administration de l'ODP ; du colonel Vial, également directeur départemental par intérim des sapeurs-pompiers ; Marie Bernadette Barlerin, déléguée nationale Macif et élue municipale à la mairie de Castres ; et Franck Decloitre, lieutenant et président des Wind and Fire France.

A propos de la communauté Macif Riders :

Cette communauté, engagée pour la sécurité à moto, est aujourd'hui constituée de 69 000 sociétaires motards assurés Macif, connectés à l'application Liberty Rider et ayant activé leur avantage Macif ⁽³⁾. L'application Liberty Rider a pour vocation première de mettre la technologie au service de la sécurité des motards au sein d'un écosystème constitué plus globalement de services utiles et solidaires. Ses membres bénéficient de services exclusifs et des fonctionnalités Premium Liberty Rider (Détection de chute et appel d'urgence, service taxi rider ⁽⁴⁾, GPS spécial 2 roues, alertes virages dangereux).

La Macif propose à cette communauté de participer aux « Challenges Macif Riders », organisés deux fois par an. Pendant cet événement qui se déroule sur 2 jours, la communauté Macif Riders roule de

manière solidaire en deux-roues sur toute la France pour convertir chaque kilomètre parcouru en euros. La Macif s'engage à reverser à une association la somme correspondant.

Depuis sa création il y a 3 ans, Macif Riders a récolté plus de 54 000 € grâce à l'implication de près de 26 000 riders.

A propos de Wind and Fire MC :

Le Wind & Fire MC est un Moto-Club International regroupant des sapeurs-pompiers actifs ou retraités, civils ou militaires, implantés dans de nombreux centres de secours. L'ensemble des membres sillonnent la France entière, et même au-delà des frontières en roulant sur Harley-Davidson.

Le Wind & Fire M.C France œuvre, comme de nombreux autres clubs, au profit d'associations caritatives et plus particulièrement pour les Orphelins des Sapeurs-Pompiers de France pour lesquelles il organise des actions dont les bénéfices leur sont reversés.

<http://www.windandfiremc.fr/>

A propos de ODP :

L'Œuvre des Pupilles Orphelins et Fonds d'Entraide des Sapeurs-Pompiers de France (ODP) est une association à but non lucratif, créée le 27 mars 1926 par le Commandant GUESNET, reconnue d'utilité publique en 1928 et placée sous le haut patronage de Monsieur le Président de la République. Elle est également membre du Don en Confiance depuis 2007.

L'objectif principal de l'Œuvre des Pupilles est d'assurer un soutien moral et financier à tous les enfants dont le parent sapeur-pompier (professionnel, volontaire ou militaire) est décédé en, ou hors service commandé. L'Association vient également en aide aux sapeurs-pompiers et leur famille ainsi qu'aux jeunes et anciens sapeurs-pompiers qui peuvent se trouver dans la difficulté.

A propos de Liberty Rider :

<https://liberty-rider.com/>

(1) Chaque kilomètre parcourus les 29 et 30 octobre 2022 par les sociétaires Macif ayant activé la version premium de l'application Liberty Rider dans le cadre de l'offre Macif (offre soumise à conditions et réservée aux sociétaires titulaires d'un contrat d'assurance deux roues à la Macif) et lancé la détection de leur trajet a été cumulé et ajouté au compteur du challenge dans la limite de 5.000€. Chaque kilomètre parcouru équivaut à 0,05€.

(2) Pour chaque motard participant à la balade, la Macif s'est engagée à verser à l'association ODP 50 €, dans la limite de 1.000 €.

(3) Offre soumise à conditions, valable 2 fois par sociétaire, réservée aux sociétaires titulaires d'un contrat d'assurance deux roues à la Macif, s'étant identifiés comme tels sur l'application Liberty Rider pour activer l'accès gratuit à la version premium. Offre valable pendant toute la durée du partenariat entre la Macif et Liberty Rider, sans tacite reconduction, et applicable immédiatement pour les nouveaux abonnés ou à l'issue de l'abonnement premium en cours pour les sociétaires déjà abonnés à la version premium. Ces derniers devront au préalable annuler la tacite reconduction de leur abonnement en cours pour bénéficier de cette offre. Aucun remboursement sous quelque forme que ce soit ou contrepartie ne saurait être exigé par le client.

(4) 2 fois par an maximum, dans la limite de 50 km du domicile, voir les Conditions d'utilisation du service disponibles dans l'espace Macif Riders de l'application.

A propos de la Macif • Assureur mutualiste, la Macif s'engage au quotidien auprès de ses 5,7 millions de sociétaires et clients pour protéger le présent et permettre l'avenir. La Macif propose des offres et services de protection simples et utiles en assurances dommages, santé-prévoyance et finance-épargne. Gérant plus de 18 millions de contrats, la mutuelle d'assurances a réalisé un chiffre d'affaires de près de 6 milliards d'euros en 2021. Depuis janvier 2021, la Macif est affiliée à Aéma Groupe. Aéma Groupe, né du rapprochement entre Aésio Mutuelle et Macif, imagine chaque jour les contours d'un monde plus juste et plus humain en plaçant la prévenance au cœur de la relation avec ses adhérents, sociétaires et entreprises clientes. Plus d'infos sur www.macif.fr.

Contacts presse :

Emma Chollet • 07 50 15 11 73 – emma.chollet@macif.fr

Caroline Lemarchand • 06 28 11 56 37 – clemarchand@macif.fr